



PAGE/PSD *Info*



Développer les secteurs financier et privé

N° 104

ISGE : 25 ans au service de la promotion d'un personnel comptable qualifié

Juin 2012

A l'occasion du jubilé d'argent de l'Institut supérieur de gestion des entreprises (ISGE), le Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique, Monsieur Tabu Abdallah Manirakiza, a ouvert, le 15 juin 2012, les cérémonies marquant l'ouverture de l'année académique 2011-2012 de cet Institut. Les cérémonies se sont déroulées au siège de ce même Institut.

Selon le Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique, Monsieur Tabu Abdallah Manirakiza, qui a ouvert les cérémonies marquant le 25^{ème} anniversaire de l'Institut Supérieur de Gestion des entreprises (ISGE), cet institut, placé sous la tutelle du Ministère ayant la planification dans ses attributions, a commencé ses activités en avril 1987 avec une triple mission : (1) assurer la spécialisation et le perfectionnement des cadres en gestion des entreprises, (2) recycler, par des stages, séminaires et conférences le personnel en charge de la gestion des entreprises et (3) organiser et diffuser une documentation dans le domaine de la gestion.

Depuis son ouverture à ce jour, a-t-il fait remarquer, l'ISGE a gardé un programme du soir. Il a déjà en moyenne 120 lauréats par an soit à peu près 3000 lauréats.

Pour le Ministre des finances et de la planification du développement économique, avec le nouveau programme du jour qui vient d'être lancé et qui répond aux normes de la fédération internationale des comptables, le conseil national de comptabilité pourrait prendre l'ISGE comme un centre national d'examens pour accéder aux différents titres et tableaux de l'ordre des professionnels comptables au Burundi.

C'est ainsi que le Ministre Tabu Abdallah Manirakiza a remercié le projet PAGE/PSD pour avoir accepté de financer ce programme.

Néanmoins, a-t-il reconnu, pour rendre pérenne ce programme, l'ISGE est appelé à l'adapter aux contextes local et régional, à la loi réorganisant l'enseignement supérieur et à la convention interuniversitaire de l'Afrique de l'Est.



Le Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique, Monsieur Tabu Abdallah Manirakiza, procédant à l'ouverture de l'année académique 2011-2012 et des cérémonies marquant le jubilé d'argent de l'ISGE

Le Ministre en charge des finances a aussi remercié le projet PRGE (Programme de Renforcement de la Gouvernance Economique) qui a financé la révision complète du programme de l'ISGE pour l'harmoniser avec le système L-M-D (Licence-Maîtrise-Doctorat) et les normes comptables internationales.

L'année qui vient de s'écouler à l'ISGE a bousculé tout le monde car il fallait rattraper les retards académiques, a fait constater le Ministre. C'est pourquoi il faut privilégier la voie du dialogue. Pour le Ministre en charge des finances, il n'y a pas de situation qui ne puisse trouver de solution par la concertation.



Vue partielle des étudiants de l'ISGE participant aux cérémonies d'ouverture de leur année académique 2011-2012 et de la célébration du jubilé d'argent de l'ISGE



Le Directeur de l'ISGE, Monsieur François Nibizi lors des cérémonies marquant le jubilé d'argent de l'ISGE et l'ouverture de l'année académique 2011-2012 à cet Institut

Pour le Directeur de l'ISGE, Monsieur François NIBIZI, le nombre des professionnels comptables formés et qualifiés est insuffisant compte tenu d'un besoin énorme d'hommes et de femmes qualifiés en gestion et administration des affaires, pouvant aider le pays à améliorer le climat des affaires.

L'ISGE dans le système L-M-D

C'est ainsi que l'ISGE a profité non seulement de l'introduction du système L-M-D institué par la nouvelle loi numéro 1/22 du 30 décembre 2011 réorganisant l'enseignement supérieur et de la convention interuniversitaire de l'Afrique de l'Est, mais aussi des exigences de la fédération internationale des professionnels comptables pour mettre en place un programme du jour destiné aux jeunes lauréats des humanités et un autre programme du cursus continu pour la profession comptable.

Le Directeur de l'ISGE a, par ailleurs, souligné qu'une fois que le Conseil National de Comptabilité aura validé ce programme, celui-ci permettra de former dix fois plus

qu'on le fait aujourd'hui mais aussi de préparer une nouvelle génération de gestionnaires entrepreneurs.

C'est une exigence pour le Burundi pour avoir une école proche des entreprises afin de contrer les méfaits de la mondialisation qui viennent fragiliser les entreprises burundaises dépourvues des gestionnaires qualifiés et compétents.

Des innovations à l'ISGE

Avec l'appui du projet PAGE/PSD, un programme du jour de profession comptable destiné aux jeunes lauréats des humanités vient d'être lancé.

C'est un programme qui permettra d'avoir des experts comptables diplômés et agréés.

L'ISGE a dû adapter le programme aux normes régionales et aux exigences locales tout en développant d'autres filières qui cadreront bien avec les besoins actuels du pays.

Malgré tout, des défis persistent.

Malgré les efforts consentis par la Direction de l'ISGE, cet institut

fait face à un certain nombre de défis infrastructurel, structurel et budgétaire

Défi infrastructurel

L'ISGE n'a pas ses propres infrastructures et se pose la question de la suite réservée au programme du jour.

C'est ainsi qu'il demande au gouvernement d'intervenir pour lui chercher des bâtiments ou un bailleur qui puisse appuyer la construction des bâtiments propres à l'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises (ISGE).

Défi structurel

L'ISGE n'a que 6 cadres nouvellement recrutés et le service académique qui est le poumon de cet institut n'a pas encore trouvé les responsables des filières qualifiés et un personnel enseignant permanent.

Défi budgétaire

Le budget alloué à l'ISGE est insignifiant, a regretté le directeur de l'ISGE.



Vue partielle des professionnels comptables assistant aux cérémonies d'ouverture de l'année académique 2011-2012 et de la célébration du jubilé d'argent de l'ISGE

Il n'intègre pas le budget d'investissement et le Gouvernement a pris l'habitude de reconduire le budget antérieur qui permet seulement de payer les professeurs vacataires et quelque personnel d'appui en nombre limité.

Cela fait que l'institut n'a pas pu remplir deux de ses missions qui lui étaient assignées notamment la documentation et recyclage des cadres en cours d'emploi.



Vue partielle des membres du personnel de l'ISGE participant à l'organisation des cérémonies d'ouverture de l'année académique 2011-2012 et de la célébration du jubilé d'argent de l'ISGE



Vue partielle des étudiants de l'ISGE assistant aux cérémonies d'ouverture de l'année académique 2011-2012 et de la célébration du jubilé d'argent de l'ISGE

Monsieur François Nibizi a signalé que l'ISGE continue de fonctionner sur les barèmes salariaux de 1990 qui étaient similaires à ceux de l'université du Burundi et que le même institut a passé presque onze ans sans organes d'administration pouvant aider à réviser ces barèmes.

Pour pallier à ces problèmes majeurs, le directeur de l'ISGE demande au Gouvernement d'user de ses efforts pour faire de cet institut un instrument incontournable dans la promotion de l'entreprise et dans l'amélioration du climat des affaires à travers une formation de qualité orientée vers la gestion.

En dépit des difficultés matérielles réelles que connaît l'ISGE, les perspectives de développement de cet Institut existent.

Il s'agit notamment de (1) se doter de ses propres infrastructures, (2) créer un centre national de recherche en entrepreneuriat et en gestion, (3) créer un centre de passation des épreuves pour la profession comptable, (4) rechercher des partenariats avec des entreprises ou d'autres instituts/universités internationalement plus avancés pour l'échange d'expériences et (5) promouvoir la visibilité de l'ISGE.

Leçon inaugurale pour l'ouverture académique 2011-2012 à l'ISGE

A travers le thème central qui est « **une formation des managers des affaires compétents et qualifiés, futurs créateurs d'emploi et de richesse, pour un développement durable** » deux thèmes à savoir: « **La réforme du secteur des assurances et leur impact sur la vie des entreprises** » et « **l'importance de la fiscalité dans la réforme de la profession comptable** » ont été développés respectivement par Monsieur Eric Ngendahayo, Expert en Développement des Secteurs Financier et Privé au PAGE/PSD, et Monsieur Charles Nihangaza, Consultant en fiscalité.

Articulant sur l'impact de la réforme du secteur des assurances sur les entreprises burundaises, l'Expert en développement des secteurs financier et privé, Eric Ngendahayo, a fait savoir que l'assurance constitue l'une des principales sources de financement du secteur financier et bancaire. En effet, l'assurance encourage l'épargne et l'investissement.



Monsieur Eric Ngendahayo, Expert en Développement des Secteurs Financier et Privé au PAGE/PSD

L'assurance réduit les risques de pertes dues à des événements indépendants liés au cycle d'exploitation. Elle renforce la confiance entre partenaires commerciaux et réduit le coût des litiges pour les entreprises.

A ce titre, l'Expert en développement des secteurs financier et privé estime qu'il devrait y avoir des réformes et assainissements des assurances au Burundi pour une gestion plus tranquille et orientée sur le cœur de métier de l'entreprise.

Pour Charles NIHANGAZA qui a développé le thème relatif à l'importance de la fiscalité dans la réforme de la profession comptable, il faut connaître et surveiller les obligations fiscales sur les activités d'une entreprise.

Comme la comptabilité est un moyen de représenter la vie de l'entreprise, elle reflète forcément le souci fiscal qui empreigne la gestion de toute entité. Selon le Consultant Nihangaza, il est donc important de réfléchir sur la place de la formation fiscale dans la promotion d'un personnel comptable qualifié.

Le professionnel comptable est non seulement un gestionnaire, mais aussi, il facilite la collecte des taxes et impôts. C'est un acteur de premier plan dans la mise en œuvre de la politique de gouvernance, en particulier, les principes de redevabilité et de transparence.



Monsieur Charles Nihangaza, Consultant en fiscalité

ILS AFFIRMENT ...



Nous nous réjouissons que cet Institut se soucie d'inscrire son action de formation dans la droite ligne de la politique nationale et des besoins de la population. Avec le nouveau programme, l'ISGE servira de Centre national d'examens pour accéder aux différents titres et tableaux de l'ordre des professionnels comptable au Burundi. Néanmoins, l'ISGE est appelé à s'adapter aux contextes local et régional, à la loi réorganisant l'enseignement supérieur et à la convention interuniversitaire de l'Afrique de l'Est.

Monsieur Tabu Abdallah Manirakiza, Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique du Burundi



Huit personnalités qui se sont données corps et âmes dans la modernisation de l'ISGE durant les vingt années d'existence de cet Institut dont un Platon qui totalise 25 ans de travail à cet institut ont reçu des certificats d'honneur. D'autres certificats seront décernés à d'autres partenaires au cours des périodes à venir.

Monsieur François Nibizi, Directeur de l'ISGE



L'assurance renforce la confiance entre partenaires commerciaux et réduit le coût des litiges. A ce titre, il devrait y avoir des réformes et assainissements des assurances au Burundi pour une gestion plus tranquille et orientée sur le cœur de métier de l'entreprise.

Monsieur Eric Ngendahayo, Expert du PSD



Comme la comptabilité est un moyen de représenter la vie de l'entreprise, elle reflète forcément le souci fiscal qui empreigne la gestion de toute entité. Il est donc important de réfléchir sur la place de la formation fiscale dans la promotion d'un personnel comptable.

Monsieur Charles Nihangaza, Consultant en fiscalité